

« Entrepreneurs, osez et voyez grand ! »

Jeudi soir, plus de 600 entreprises se sont retrouvées à l'hippodrome de Pornichet, toutes invitées par Presqu'île Estuaire Entrepreneurs (PEE). Le conférencier, Philippe Bloch a mobilisé les troupes.

Une 4^e édition qui a pour objectif d'insuffler un élan de dynamisme aux chefs d'entreprises ainsi qu'une synergie entre eux.

Laurent Barreau, pilote de PEE 2014 explique l'objectif de cette soirée : « Cette soirée à la particularité d'être co-organisée par huit associations professionnelles du territoire et la CCI. C'est une occasion de dire aux entreprises toute l'importance de s'impliquer dans la vie économique locale. L'échange et le partage d'expériences sont la pierre angulaire de cet état d'esprit que nous voulons transmettre à tous les acteurs locaux ».

« La solution sera dans le consensus »

Marie-Pierre Delaunay, présidente du club de Dirigeants commerciaux de France (DCF) : « Nous souhaitons rompre l'isolement des chefs d'entreprise en leur permettant de rejoindre l'une ou l'autre des associations afin d'échanger de construire un vrai réseau. L'idée est d'avancer ensemble ».

Jean-François Gendron, président du CCI : « Cette soirée ouverte à toutes les entreprises de Cap Atlantique et de la Carène prouve que le monde économique n'a pas de frontières. Le PEE regroupe huit associations, dont l'intérêt est de travailler ensemble. Il faut absolument que les entreprises ne restent pas dans leur coin. La solution sera dans le consensus ».

Entrepreneurs, salariés, étudiants



Plus de 600 entreprises ont participé à la rencontre organisée par Presqu'île Estuaire entrepreneurs (qui réunit les clubs et associations professionnels de Saint-Nazaire, de la Carène et de Cap Atlantique). Un rassemblement soutenu par la CCI Nantes Saint-Nazaire

ont écouté avec attention la conférence de Philippe Bloch sur le thème « Entrepreneurs, osez et voyez grand ! », un message optimiste dans un contexte de morosité. « J'ai eu des échecs mais j'ai toujours su rebondir. Le vrai échec, c'est ne pas se relever ». Il a donné quelques conseils aux managers : « Félicitez les gens quand ils font quelque chose de bien. L'exemplarité, doit être en accord avec ses valeurs... À force de dire des mots négatifs, on devient négatif... Quand on pense petit, on fait petit... Faire rêver... ».

Parmi les 700 auditeurs, Florence et Anne-Laure, salariées : « Nous sommes venues échanger

et revoir Philippe Bloch que nous connaissons déjà ». Julie, salariée est venue découvrir le monde des conférences, par curiosité. Anita, en formation immobilière, « Je trouve cette soirée fabuleuse, j'ai appris plein de choses ». Vincent, directeur

commercial est venu pour prendre des contacts. Anaëlle et Fliran, deux étudiants saisissent l'occasion de ce grand rassemblement pour rencontrer les entreprises en vue de trouver un stage.

La PEE regroupe huit associations locales

Presqu'île Estuaire entrepreneurs (PEE) regroupe les clubs et associations d'entreprises du territoire : le centre des jeunes dirigeants, les dirigeants des commerciaux de France (DCF), le club d'affaires Atlantique, l'association Brais-Pedras-Ecotois, l'Union des groupements d'entrepre-

neurs de Cap Atlantique (Ugecap), Guérande Atlantique, le réseau Entreprendre et la Baule Entreprises.

La chambre de commerce et d'industrie Nantes - Saint-Nazaire soutient ce rendez-vous annuel de Presqu'île Estuaire entrepreneurs.

Pornichet en bref

Révision du code de la route pour les seniors, mardi

Le CCAS (centre communal d'action sociale) de Pornichet organise, en partenariat avec la Sécurité routière, le mardi 14 octobre, une animation sur la prévention et la sécurité routière à destination des seniors.

De 9 h 30 à 12 h 30, au Foyer des anciens de Pornichet, les seniors seront sensibilisés aux risques routiers. Un moniteur d'auto-école les replongera dans les conditions du passage

du code de la route.

Cette animation est gratuite, cependant il est indispensable de s'inscrire auprès du CCAS avant le lundi 13 octobre.

Mardi 14 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30, Foyer des anciens. Gratuit. Inscription obligatoire auprès du CCAS, 115 av. du Général-de-Gaulle ou par téléphone au 02 40 11 55 38.

Conférence sur les cancers du sein et du colon

Jeudi 16 octobre, deux médecins coordonnateurs de Cap Santé + 44, MM. Allieux et Pogu, rappelleront l'importance du dépistage.

Celui-ci vise à détecter, au plus tôt, en l'absence de symptômes, des lésions susceptibles d'être cancéreuses ou d'évoluer vers un cancer chez une personne en bonne santé.

Cette intervention a lieu en partenariat avec le service municipal de coordination en santé publique, Cap Santé + 44, la ligue contre le cancer du sein et la ligue contre le cancer du colon.

Jeudi 16 octobre. à 20 h 15, à la salle l'Escale, avenue des Écoles.

Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, jusqu'au 31 janvier 2015, une enquête nationale sur le patrimoine des ménages.

Certains foyers pornichétins seront interrogés. L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous ses différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc.

L'enquête permet d'améliorer la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons inter-

nationales sur le patrimoine des ménages.

À Pornichet, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Amélioration de l'habitat

Permanence mardi 14 octobre, 14 h à 15 h, mairie, service technique. La Carène informe sur les aides financières accordées aux propriétaires occupants et bailleurs pour les travaux de rénovation de leur logement.

Batz-sur-Mer

Emprunt et facilité de paiement : le point sur les orientations à venir

Afin de clarifier la trésorerie de la commune, Jean-Claude Lemasson, le maire-adjoint, a fait le point sur les facilités de paiement en cours et les emprunts à venir, lors du conseil municipal la semaine dernière.

En effet, une demande de trésorerie auprès d'une banque a été effectuée il y a quelques mois. Et celle-ci, comme l'explique l' élu, « nous permet de régler rapidement les factures car on s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de réclamations sur des factures en retard dont certaines de 2013. De plus et en parallèle, les dotations d'État arrivent de plus en plus tard ».

Si cette aide financière sera solde à la fin de l'année, l'adjoint en charge des finances songe toutefois à la nécessité de recourir à l'emprunt ou très exactement « à trouver des

ressources de financement supplémentaires » pour réaliser le programme déclaré à savoir la salle des sports mais aussi le cinéma « qui sinon va tomber en ruines » ou encore la salle des fêtes. « Nos prédécesseurs ont fait de grosses dépenses d'investissement de voiries et d'aménagements, qui ont sans doute permis d'obtenir le label Petite cité de caractère, mais au détriment des équipements collectifs. Ceci a donc épuisé notre fonds de roulement et on vit sur nos recettes qui vont, de plus, diminuer d'année en année ».

Ainsi, aujourd'hui la capacité de financement de la commune s'élevé à environ un million mais « dans 5 ans on n'aura pas peut-être plus que 500 000 € ». C'est pourquoi, compte tenu des taux « qui n'ont jamais été



Le maire adjoint, Jean-Claude Lemasson.

aussi bas », la municipalité envisage d'emprunter et d'étaler le remboursement sur plusieurs années « sans jamais mettre en péril l'équilibre budgétaire de la commune, ni augmenter la part communale de l'impôt ».

Budget : un an de retard inattendu sur les investissements

Jeudi, l'ordre du jour du conseil municipal avait pour principal dossier, le budget supplémentaire, présenté par Jean-Claude Le Masson, premier adjoint : « Ce budget modificatif 2014 n'est qu'un acte d'ajustement, ne revêt d'enjeux stratégiques, ni la traduction de notre projet municipal ».

Ces chiffres relatent en effet dans leur globalité, l'intégralité des opérations à réaliser sous l'ancien municipal : « Il inclut 1, 3 millions d'excédent de fonctionnement, pour honorer les factures à régler sur les opérations de voirie. Le budget 2015 reflétera nos ambitions et mettra en œuvre les opérations décidées ».

Selon le premier adjoint, côté fonctionnement, l'augmentation la plus significative est de 43 000 € concernant les charges de personnel, mais justifiée : « Notre but est de ne pas dépasser 2 % d'évolution des dépenses de fonctionnement. C'est la solution pour financer nos investissements. En 2012 et 2013, cela a progressé de 4 %. Le réajustement que nous vous proposons est de l'ordre de 0,7 % ». Mais, Jean-Claude Lemasson tient à rappeler : « L'ensemble de nos recettes d'investissements a été largement consommé par le paiement des factures et restes à réaliser (48 000 €) ».

En investissement, les chiffres s'équilibrent à 1 826 321 €. « Le paie-

ment du reste des travaux réalisés nous a obligés à mettre un stop, sur les opérations d'investissements, en 2014, affirme l'adjoint aux travaux. Nous n'avons pu engager de programmes nouveaux. Au contraire, des programmes envisagés ne seront pas réalisés ».

Jean-Claude Lemasson précise cependant : « On a ajouté une dépense de 12 000 € pour remettre en état la saline Roffiat, Poulgo. Transformée en bassin de rétention par les municipalités de Batz et du Poulguen, ces dernières n'avaient alors pas vérifié que cette saline était privée. Il faut maintenant la restituer à son propriétaire, et en état ».

Saint-André-des-Eaux

■ La Carène
Permanence mardi 14 octobre, 15 h 30 à 16 h 30, mairie. Informations sur les aides financières accordées aux propriétaires pour les travaux de rénovation de leur logement, par la Carène.

Pour paraître dans Ouest-France et sur les sites maville.com et ouest-france.fr saisissez votre info sur **Infocale.fr**

Projet Éco-école : le groupe scolaire Alain-Boutle lance un appel

Les enseignants du groupe scolaire Alain-Boutle proposent à tous les acteurs de l'école de répondre à l'appel à projet, pour faire partie du réseau éco-école et ainsi, placer la démarche de développement durable au cœur du projet pédagogique.

De ce programme international d'Éducation au Développement Durable (EDD), développé en France depuis 2005 par l'office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, décline un label Éco-école, décerné aux établissements scolaires qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et en intégrant l'EDD dans les enseignements. « Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur six thèmes prioritaires, explique Eline Briand, directrice du groupe. Pour cette première année, le groupe scolaire A.-Boutle a fait le choix d'orienter ses actions sur le thème de l'alimentation ».

Un projet en six étapes

« Former un comité de suivi ouvert à tous les acteurs et les partenaires du projet est une des priorités, insiste Eline Briand. Réaliser un diagnostic avant d'agir. Définir et mettre en œuvre le plan d'action. Contrôler et évaluer car tout au long du projet, les élèves vérifieront et mesureront



Au cœur de l'école, naît un beau projet dont la mise en place nécessite une organisation assez lourde.

les avancées et l'impact des actions mises en place ; Établir des liens avec le programme scolaire. Impliquer tout l'établissement. Enfin, créer un Eco-Code conçu par les élèves sous une forme artistique libre (affiche, chanson, exposition). Ce dernier formalisera les engagements et les prises de conscience qui se sont opérées chez les participants du projet ».

Implication de la culture bio

Concrètement, une première réunion a eu lieu le 6 octobre. La première action a été l'élection de deux délégués éco-école dans chaque classe de l'école. « Leur première mission sera de réfléchir à la manière dont

l'alimentation est présente sur le temps scolaire, complète la directrice. À l'aide de partenaires locaux, les enseignantes feront intervenir des personnes dont la profession est impliquée dans le développement durable, autour de la culture bio ». Hors temps scolaire, un prolongement des actions est prévu sur le temps du repas au restaurant scolaire, autour des déchets produits après les repas, dans la restauration collective.

Enfin, dans le cadre des TAP (temps d'activités péri éducatives), des ateliers autour de l'alimentation seront menés en complément des apprentissages scolaires.

■ Promenons-nous à travers les régions de France

Contes. Pour les enfants à partir de 4 ans. Proposé par la fée Haziel du théâtre des 7 lieux. Places limitées. Jeudi 30 octobre, 15 h 30, bibliothèque, 11, rue de la Plage. Gratuit. Contact et réservation : 02 40 23 89 51, bibliobatz@orange.fr

■ Les marais salants à vélo

Sortie proposée par Loire océane environnement pour découvrir cet espace naturel. Voir comment les paludiers ont façonné ce milieu pour y récolter l'or blanc tout en favorisant et préservant une faune et une flore spécifiques. Mercredi 15 octobre, 14 h. Gratuit. Réservation : 02 40 45 35 96.

■ Correspondant Ouest-France

Pour toute demande de reportage, s'adresser : à Christophe Douay, 25, rue du Maréchal-Foch, 44490 Le Croisic, tél. 02 40 23 45 73 ou 06 82 84 48 98, christophe.douay9@orange.fr ; ou à Marie-Noëlle Feray, tél. 06 21 72 32 49, marieferay@wanadoo.fr

Sortir aujourd'hui à La Baule ou dans la presqu'île guérandaise

Événements	Horaires, tarifs	Lieu, renseignements
Exposition. Exposition Le Ioup		La Baule. Médiathèque Henri Queffélec, 181, avenue de Lattre-de-Tassigny, 02 40 24 18 81.
Exposition. Cabo Verde, sensualités créoles : G. Altenbach, Misà, M. Milant	15h à 18h, gratuit	Mesquer. Maison du patrimoine, place de l'Hôtel, 02 40 42 51 15, www.mesquerquimiac.fr.
Exposition. Exposition du concours photos	9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h, gratuit	Mesquer. Office de tourisme, Place de l'Orée du Bois - Quimiac, 02 40 42 64 37, www.mesquer-quimiac.com.
Exposition. Aquarelles de Jacqueline Robin		Pornichet. Hôtel Le Marina, 26, avenue des pins, 02 40 61 02 66, 06 74 53 30 50.
Exposition. MBourgeois, peintures et collages	gratuit	Pornichet. Puerta Del Sol, bar restaurant tapas, 94, avenue du Général-de-Gaulle, 02 28 55 81 64.
Randonnée pédestre.	13h30	Saint-André-des-Eaux.

Les commissions extra-municipales voient le jour

« Fin mars, les Batziens et les Batziennes ont fait confiance à l'équipe Batz, c'est vous ! Ensemble, construisons l'avenir rappelle le maire Adeline Lhonen. Par leur vote, et ils leur ont remis les clés de la ville. Comme annoncé pendant la campagne, une consultation citoyenne a été lancée ces dernières semaines dans la presse locale, le bulletin municipal et le site Internet afin de constituer des commissions extra-municipales. Pour tout cela, je propose de présider trois commissions : Environnement et Urbanisme, Culture et Animations, Actions économiques. L'appel à

concertation pour construire l'avenir ensemble a été entendu. Une trentaine de personnes y ont répondu et ont été convoquées à la mise en place de ces commissions ».

Celles-ci se mettront en place, salle du conseil, de la mairie, ce lundi, à 18 h (environnement/urbanisme), à 20 h (culture/animations), et le lundi 20, à 19 h (actions économiques).

Lors de ces premières rencontres, les participants s'engageront à respecter la charte de fonctionnement des commissions extra-municipales qui leur sera présentée puis remise à l'issue de chaque réunion.